

parmi les sources d'acquisition par l'église, les libéralités des princes et des particuliers; les dépouilles du paganisme, des juifs et des hérétiques; la restitution des biens anciennement usurpés par les cités et la succession des affranchis protégés par le clergé. Quant à l'administration des biens ecclésiastiques sur laquelle les polyptiques de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Remi de Reims et de Corbie nous fournissent de curieux détails, M. Paisant se réserve de l'étudier dans la suite de ce travail (1).

M. de Marsy retrace l'histoire de la famille de Gaya qui a été investie pendant plus de cent ans de la charge héréditaire de major de Compiègne. Richard Gaya, originaire du Montferrat, avait obtenu cette place en 1638, ainsi qu'une pension de 2,000 livres sur les revenus de la ville pour les services qu'il avait rendus à Louis XIII en prévenant une conspiration ourdie par les Espagnols, pour s'emparer de la citadelle de Casal. Ses descendants eurent de nombreux procès avec les habitants de Compiègne, au sujet des privilèges de la charge de major dont ils se montraient fort jaloux. On rencontre dans les pièces relatives à ces différends des renseignements curieux sur les mœurs de notre ville à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. L'un des Gaya, Louis, sieur de Tréville, a laissé un certain nombre d'ouvrages imprimés en tête desquels figure l'Histoire des Fieffés de l'abbaye de Saint-Corneille. On lui doit aussi un plan manuscrit de Compiègne, orné de blasons et conservé encore aux archives de la ville. M. de Marsy complète cette notice par quelques détails sur les fonctions de Major.

M. le D^r Colson communique la matrice d'un sceau trouvé il y a peu de temps à Rethondes. C'est un sceau rond en cuivre, du quatorzième siècle, portant un léopard et la légende: *S. Joh. de Beaufresne, escuier.*

SÉANCE DU 18 JUIN 1874

M. de Marsy, secrétaire, procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend des lettres de MM. Lagarde et Dutilleul, remerciant de leur admission dans la Société; de M. de Laurière, annonçant que, dans sa dernière séance, la Société française d'archéologie, désirant s'associer à l'acte dont la Société historique a pris

(1) Ce travail avait été rédigé pour être présenté au congrès archéologique de France, lors de sa réunion à Senlis en 1866.